

Aides au montage

Conditions d'éligibilité et modalités d'attribution

2024

Le taux de calcul des aides au montage s'applique au budget de montage en fonction des barèmes ci-dessous :

Taux de l'allocation montage		
Théâtres	Taux de garantie à 40%	Taux de garantie à 30%
≤ 100 places	55%	27,50%
101 à 200 places	50%	25,00%
201 à 250 places	45%	22,50%
251 à 350 places	35%	17,50%
351 à 400 places	25%	12,50%
401 à 450 places	15%	7,50%
451 à 500 places	5%	2,50%